

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 41

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

toire de la place de Grève, et par un de ces événements qui ne s'y renouvelleront que trop par un supplice. Philippe le Bel usant du droit de tout justicier sur sa terre, y fait bruler, le jour de la Pentecôte, afin que la solennité de la fête ajoute encore à l'acte de foi, un prêtre de Beauvais convaincu d'hérésie, une femme qui propageait des écrits entachés de la même erreur, et un juif relaps.

Sur quel point de la place se fit l'exécution? Est-ce au milieu, à l'endroit où, sous Louis XI, fut dressé un gibet permanent? Est-ce plus près de la rivière, à la place où fut longtemps une croix, et qui avoisinait la rue du *Martroy*, *Martray* ou *Marteret*?

Ce ne peut être que vers ce dernier point.

Le nom de la rue qui dérive de *martreium* altération de *martyrium*, suffirait à prouver qu'il y eut là des supplices. D'ailleurs, en 1314, une chronique raconte qu'une exécution eut lieu à ce *martroy*. Deux gentilshommes furent écorchés vifs, mutilés, et enfin décapités, « in communi platea Martrei, »

Ce fait m'engage à poser une question à nos historiens : Est-ce que à Lausanne, la rue de Martheyray tire son nom de quelque chose de semblable? Et Montagibert était-ce le Mont-à-gibet?

Habitant précisément ce dernier quartier, je serais bien aise de savoir ce qui en est, afin de pouvoir rassurer, cas échéant, les personnes qui craindraient rencontrer des revenants dans notre voisinage.

Aug. R.

On vegnolan dé Pully bévessai ia quoquié dzo, onna quartetta de cè bon nové qu'on bái ao café dáo Grand Pont.

On martchand dé vin intré et lai dese :

— Traluison-te pas tsi vos lé resins ?

— Ma fâi, que répond l'autro, in sé letsint lé potté intré dùé goliäé, craïo bin que lé pllie clliä saront adé clliäo dé l'an passé. L. C.

C'était devant la correctionnelle.

Un prévenu était accusé de vol de souliers à un étalage.

Et il y avait contre lui des charges accablantes, ce qui ne l'empêchait pas de soutenir *mordicus* qu'il était blanc comme neige.

A la fin, le président indigné s'écria :

— Comment, malheureux, vous niez encore !... mais il y a vingt témoins qui vous ont vu !...

— Eh ! monsieur le président, dit l'accusé sans se troubler, — attendez un peu, et je vais vous en amener deux cents qui ne m'ont pas vu !...

Un de nos concitoyens, connu pour son esprit quelque peu caustique, avait destiné l'inscription suivante au transparent qui ornait l'une de ses fenêtres pendant le tir fédéral; mais réfléchissant qu'elle pouvait blesser ses confédérés révisionnistes, il l'a sacrifiée sur l'autel de la fraternité.

Ne faites plus servir la politique
A imposer l'aveugle et le paralytique,
A taxer les boiteux, les borgnes, les manchots,
A nous bâcler des lois dignes des Hottentots !

Nous n'osons pas dire que c'était en Suisse. Disons donc que c'était à X., capitale d'une petite principauté quelconque. Un voyageur venait de descendre dans un des premiers hôtels. On lui présente le livre des étrangers; mais au moment d'y inscrire son nom, il aperçoit sur la page une énorme punaise. Posant alors la plume et reprenant son sac de voyage il s'écrie : « J'ai été saigné par les puces d'Osmaha et mordu par les araignées de Leavenworth; mais nulle part je n'ai vu les punaises consulter le livre des étrangers pour voir dans quelle chambre elles trouveront une victime.

Un de nos écrivains les plus appréciés a changé de domestique il n'y a que très peu de temps. L'autre jour, en entrant dans sa chambre, il voit que la brave fille a mis en ordre la table où il travaille ordinairement. Mais ô frayeur ! un manuscrit précieux et presque terminé, et une quantité de notes et autres pièces avaient disparu !

— Malheureuse, qu'avez-vous fait de mes papiers ?...

— Soyez tranquille, Monsieur, répondit-elle, je n'ai pris que le papier qui était barbouillé pour allumer mon feu. Le papier blanc, je l'ai tout laissé sur la table.

L. MONNET.

La livraison d'octobre de la *Bibliothèque universelle et revue suisse* vient de paraître et contient les articles suivants :

I. *Hamlet à Genève*, par M. MARC-MONNIER. II. *Le conflit des races aux Etats-Unis*, par M. ARVÈDE BARINE. (Deuxième et dernière partie.) III. *Le phénoménisme contemporain*, par M. CHARLES SecrÉTAN. IV. *L'historien national de la Bohême*. — *François Palacky*, par M. LOUIS LEGER. V. *Scènes de la vie militaire en Italie*. — *L'officier de garde*, de M. EDMOND DE AMICIS. VI. *Les origines de la France moderne*, par M. FRÉDÉRIC BAILLE. VII. *Le petit chaperon rouge*. — Nouvelle, de MISS THACKERAY. VIII. *Chronique parisienne*. IX. *Chronique anglaise*. X. *Chronique scandinave*.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne

ANNONCES

EN SOUSCRIPTION :

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2^{me} SÉRIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du CONTEUR VAUDOIS,
à Lausanne.